

PROGRAMME DU CP ET DU CE1

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée (numération décimale) et le calcul sur des petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les acquisitions

en cours dans ces domaines font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite.

L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires **de ce cycle**¹. La première pratique scientifique, les **premières réflexions historiques**² et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves. L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des oeuvres dans la perspective d'une première initiation à l'histoire des arts.

La qualité de la présentation du travail, le **soin porté au geste, à l'attitude corporelle**, aux outils du travail scolaire, sont l'objet d'une attention constante et donnent aux élèves le goût et le respect d'un travail soigné.

Les projets de chaque école prévoient les modalités d'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La programmation des activités doit être pensée dans la continuité : les enseignants de cours préparatoire prennent appui sur **le travail des maîtres de l'école maternelle et sur les acquis des élèves**. Les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques font l'objet d'une progression par année scolaire, jointe au présent programme.



1. A en croire le texte, le cycle 2 serait réduit au CP et au CE1, la GS en est donc exclue.
2. Le C2 semble ici se résumer à « initiation » à tout ...

Les enseignants font déjà attention au geste scripteur et aux postures.

Il faut du temps pour se rencontrer et partager les outils.

la répartition des compétences et connaissances est arbitraire. il s'agit bien d'un découpage plus que d'une progression. On fait fi des élèves et de leurs différences de rythme d'apprentissage, c'est la fin des cycles ?

FRANÇAIS

À la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole. Il comprend un récit lorsqu'il est lu par un adulte, il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit.

Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année.

Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle.

Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe.

1 - Langage oral

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? où ? quand ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

2 - Récitation

Au cycle des apprentissages fondamentaux, la pratique de la récitation sert d'abord la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l'acquisition du langage écrit et la formation d'une culture et d'une sensibilité littéraires. Les élèves s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des

Tout ceci demande des éclaircissements.

Doit-il associer graphèmes et phonèmes dès la GS ?

La spécificité d'un travail sur la compréhension est reconnue en parallèle aux compétences de décodage

C'est-à-dire ? Comment ?

Faut-il maîtriser la grammaire et de l'orthographe pour pouvoir lire ? pour pouvoir écrire ?
Considère-t-on du coup qu'on ne peut faire ces activités en maternelle, autrement dit tant qu'on ne fait pas de métalinguistique ?

Ce n'est pas parce qu'on récite un texte parfaitement qu'on en a saisi le sens et même que cela aide ensuite à acquérir le langage écrit. Encore une fois, on cherche à mettre l'accent sur l'apparence d'un élève poli, capable de réciter un poème connu de tous. Est-ce comme cela qu'on le prépare à affronter la société actuelle ?

comptines, des textes en prose et des poèmes choisis par le maître.

3 - Vocabulaire

Par des activités spécifiques en classe, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans **le monde qui l'entoure**, à mettre des mots sur **ses expériences**, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit.

La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui en utilisent des termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

4 - Lecture

Dès le cours préparatoire, **les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus**¹. Cet entraînement conduit progressivement l'élève à lire d'une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification).² Au CE1, **des textes lus longs et plus variés**³, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves.

L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage.

Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent.

Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire.⁴

L'appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat.⁵ La fréquentation de textes patrimoniaux et d'oeuvres destinées aux jeunes enfants favorise l'accès à une première culture littéraire.

5 - Écriture

Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons

Facile à faire dans le cadre de la découverte du monde, si celle-ci se fait encore...

Si les mots sont déjà connus, il ne les déchiffre pas, mais les identifie par voie directe. L'identification par voie directe n'est pas abordée ici, or elle conditionne largement la maîtrise de la lecture (voir doc. D'accompagnement aux programmes « lire au CP »).

1. Retour des séquences collectives de « ma-me-mi-mo-mu » ? Qu'est-ce que ça veut dire s'entraîner à déchiffrer ? Ces exercices systématiques axés sur la répétition n'apprennent pas à lire.

2. En quoi passer par le déchiffrage permet de lire plus rapidement ? En quoi le fait de déchiffrer permet d'accéder au sens ? Qu'est-ce que « l'identification à la signification » ?
3. On retrouve toujours cette vieille idée d'une progression logique du plus simple au plus compliqué, du connu vers l'inconnu. On sait que, notamment en compréhension, elle est préjudiciable.

4. N'est-ce pas une dimension inhérente à la lecture que de découvrir des mots, des expressions, des temps nouveaux pour construire le sens et se poser des questions sur l'organisation des textes ... ? Accent mis sur le vocabulaire → très réducteur

5. Qui décernera le label « qualité » ? → Où est la liberté pédagogique si les manuels sont imposés ? Les docs « lire au CP 1 et 2 » sont très bien faits. Pourquoi n'avoir pas repris les grandes lignes ?

entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules. Ils apprennent, d'autre part, à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe. Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : **écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.**

6 - Grammaire

La première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et étudiés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom, **l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel** (formes sujet). Ils apprennent à repérer le verbe d'une phrase et son sujet, à distinguer les éléments du groupe nominal (déterminant, adjectif qualificatif, nom).

Les élèves distinguent le présent, du futur et du passé ; ils **apprennent à conjuguer** les verbes les plus fréquents aux quatre temps les plus utilisés de l'indicatif actif : présent, futur, imparfait et **passé composé** des verbes du 1er groupe, être, avoir, et conjugaison au présent de l'indicatif actif des **verbes faire, aller, dire, venir, prendre, pouvoir, vouloir.**

La connaissance des marques du genre et du nombre et des conditions de leur utilisation sera **acquise** à l'issue du CE1.

7 - Orthographe

Les élèves sont conduits à écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les **règles relatives à la valeur des lettres** (le s, le c, le g, n/m), à copier sans faute un texte court, et à écrire sans erreur des mots mémorisés. En relation avec leurs premières connaissances en grammaire, **ils sont entraînés à orthographier correctement des formes conjuguées**, à respecter les accords entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal, et à utiliser à bon escient le point et la majuscule.

Au CP et au CE1, l'attention à l'orthographe est développée chez les élèves et **les moyens de la contrôler** sont progressivement mis en place.

Moyens nécessaires, en matériel et personnel

C'est vraiment fondamental en fin de CE1 ?

Ici, on ne parle plus d'initiation ?



À la fin du CE1 les élèves doivent être capables de :

- **savoir écouter** pour comprendre, pour interroger, pour répéter, pour réaliser un travail ou une activité ;
- **participer en classe à un échange verbal** en respectant les règles de la communication ;
- dire de mémoire des textes en prose ou des poèmes ;
- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- **comprendre des mots nouveaux** et les utiliser à bon escient ;
- lire seuls et comprendre un énoncé, une consigne ;
- **lire seuls, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus** ;

- **dégager l'idée principale d'un paragraphe ou le thème d'un texte** ;
- **lire seuls et écouter lire** des textes du patrimoine et des oeuvres intégrales de la littérature de jeunesse ;
- copier un court texte sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- **écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant leurs connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales** ;

- écrire de manière autonome **un texte de 5 à 10 lignes** ;
- utiliser leurs connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou **mieux l'écrire**).

Qu'est-ce qui permet de le faire au vu des démarches prescrites dans les § précédents ?

Le fait de savoir lire à haute voix des mots inconnus indique-t-il qu'on les a compris ?

Les paragraphes précédents n'évoquent pas cette compétence

les connaissances orthographiques et grammaticales d'un élève de CP lui permettent-elles de rédiger 5 lignes sans erreur ? Parle-t-on d' « auto-dictées » ?

C'est beaucoup !

A préciser.

Ces programmes, tout comme ceux de 2007, n'évoquent plus l'ORL mais des leçons systématiques de grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe. Nous le condamnons. Le débat hebdomadaire disparaît, ce qui en dit long sur l'attitude attendue des élèves. La notion de présenter un exposé disparaît aussi, de même que tout ce qui se rapporte au langage d'évocation.

MATHÉMATIQUES

La connaissance des nombres et le calcul constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les automatismes en calcul s'acquièrent aussi tôt que possible, en particulier la première maîtrise des opérations qui est nécessaire pour la résolution de problèmes. La pratique régulière du calcul mental est indispensable à l'acquisition de ces automatismes.

L'apprentissage des mathématiques développe la rigueur, l'imagination et la précision ainsi que le goût du raisonnement : ces attitudes doivent être sollicitées dans toutes les situations.

1 - Nombres et calcul

Les élèves apprennent la numération décimale inférieure à 1 000. Ils dénombrent des collections, connaissent la suite des nombres, comparent, et rangent.

Ils mémorisent et utilisent les tables d'addition et de multiplication (par 2, 3, 4 et 5), ils apprennent les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, celle de la multiplication et apprennent à résoudre des problèmes faisant intervenir ces opérations. Les problèmes de groupements et de partage permettent une première approche de la division pour des nombres inférieurs à 100.

L'entraînement quotidien au calcul mental permet une connaissance plus approfondie des nombres et une familiarisation avec leurs propriétés.

2- Géométrie

Les élèves consolident leurs connaissances en matière d'orientation et de repérage. Ils apprennent à reconnaître et à décrire des figures planes et des solides. Ils utilisent des instruments et des techniques pour reproduire les figures planes. Ils utilisent un vocabulaire spécifique.

3 - Grandeurs et mesures

Les élèves apprennent et comparent les unités usuelles de longueur (m et cm ; km et m), de masse (kg et g), de contenance (le litre), et de temps (heure, demi heure), la monnaie (euro, centimes d'euros). Ils commencent à résoudre des problèmes portant sur des longueurs, des masses, des durées ou des prix.

On prétend, à juste raison, développer la pratique du calcul mental. Toutes les études montrent l'importance du développement de compétences bien assurées dans ce domaine. Mais, justement, la part accordée aux techniques de calcul posé, nécessairement acquises par répétition car ne pouvant pas être comprises au moment où elles sont enseignées, va à l'encontre de cet objectif important. Et cela pour au moins deux motifs :

▀ *le premier lié au temps : le temps accordé à rabâcher des techniques opératoires sera nécessairement pris sur le temps de calcul mental. Et cela, d'autant plus qu'il est faux de prétendre que l'exercice des techniques opératoires constitue un entraînement au calcul mental. Au contraire, le calcul posé suppose de bonnes aptitudes en calcul mental, et si l'élève ne les maîtrise pas, la charge de contrôler à la fois les calculs partiels, les retenues éventuelles et les étapes de la technique devient trop importante et source d'erreurs et de blocage ;*

▀ *le second d'ordre stratégique : les méthodes de calcul mental sont différentes de celles de calcul posé et on sait, depuis longtemps, que si les stratégies de calcul réfléchi ne sont pas travaillées suffisamment tôt, l'élève a tendance à poser les calculs dans sa tête comme il les poserait sur le papier et donc à ne pas développer de procédures efficaces en calcul mental. Pour calculer $57 + 18$, il est plus pertinent de calculer $57 + 20 - 2$ ou $50 + 10 + 8 + 7$ que d'essayer de gérer mentalement l'addition qu'on aurait posée par écrit.*

Si en préambule aux programmes de CP-CE1, il est bien fait référence au développement de l'imagination et du raisonnement, l'insistance sur le rôle de l'entraînement, l'accroissement substantiel du volume de connaissances à acquérir à chaque niveau et la difficulté de certaines d'entre elles, tout cela, ajouté à l'importance donnée prématurément aux techniques de calcul posé, va à l'encontre de ces finalités affichées. La crainte d'une volonté de promouvoir une « pédagogie du rabâchage » est d'autant plus forte que le volume horaire de 5h consacré aux mathématiques n'est pas augmenté (il est même diminué si on considère qu'il était auparavant dans une fourchette de 5h à 5h30 !) et qu'aucune indication n'est fournie concernant ce qui relève du socle à un niveau donné et ce qui ne deviendra exigé qu'au niveau suivant (ce qui était le cas dans

4 - Organisation et gestion des données

L'élève utilise progressivement des représentations usuelles : tableaux, graphiques.

À la fin du CE1 les élèves doivent être capables de :

- écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000 ;
- calculer : **addition, soustraction, multiplication** ;
- diviser par 2 et par 5 des nombres inférieurs à 100 ;
- **restituer et utiliser les tables d'addition, et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;**
- calculer mentalement ;
- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures planes et solides usuels ;
- utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle de dimensions données ;
- utiliser les unités usuelles de mesure ; **estimer une mesure** ;
- résoudre des **problèmes simples**
- être précis dans les tracés, les mesures et **les calculs**.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offre une première initiation aux activités physiques, sportives **et artistiques**. Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance. Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres ; ils apprennent aussi à **veiller à leur santé**.

La pratique des activités est organisée sur les deux années du cycle en exploitant les ressources locales.

Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) :

- Activités athlétiques : courir vite, longtemps, en franchissant des obstacles, sauter loin et haut, lancer loin.
- Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.

Adapter ses déplacements à différents types

les programmes 2007).

Combien d'élèves peuvent comprendre le principe des retenues dans la soustraction posée au CP ? Combien peuvent comprendre celui de la division « en potence » au CE1 ? Comment peut-on, à ce point, ignorer les enquêtes qui ont souligné ces difficultés et les travaux qui ont permis de mieux les comprendre ?

Ainsi, la technique posée de la soustraction sera donc exigée à la fin du CP ! A l'évaluation à l'entrée au CE2, en 1992, alors qu'il était enseigné en CE1, le calcul posé de $53 - 37$ n'était réussi que par 30 % des élèves. L'analyse des difficultés de cette technique, l'analyse des connaissances à maîtriser préalablement pour pouvoir la comprendre et en mener à bien l'exécution montrent qu'il est illusoire d'espérer la faire apprendre intelligemment avant le CE2. Il faudra beaucoup d'entraînement « ânonnant » pour les élèves et de patience pour les enseignants pour que cela devienne possible... au CP. Et faire « bêtement » sans la possibilité de comprendre ou de faire comprendre sera vite insupportable aux uns comme aux autres. Il faut espérer que la raison ici finira par l'emporter, car ce sont les capacités de réflexion des élèves qui sont gravement mise en cause et donc leur intelligence des mathématiques. (Roland Charnay)

Qu'est-ce que ça fait là ?

d'environnement

- Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3 m et redescendre (mur équipé).
- Activités aquatiques et natation : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.
- Activités de roue et glisse : réaliser un parcours simple en roller ou en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver quelques balises dans un milieu connu.

S'opposer individuellement et collectivement

- Jeux de lutte : agir sur son adversaire au sol pour l'immobiliser.
- Jeux de raquettes : faire quelques échanges.
- Jeux traditionnels et jeux collectifs avec ou sans ballon : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique

- Danse : exprimer corporellement des personnages, **des images**, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments), sur des supports sonores divers.
- Activités gymniques : réaliser un enchaînement de 2 ou 3 actions "acrobatiques" sur des engins variés (barres, plinths, poutres, gros tapis).

À la fin du CE1 l'élève est capable de :

- maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer, nager et réaliser une performance mesurée ;
- adapter ses déplacements et ses efforts à la nature des activités effectuées et de l'environnement ;
- s'engager dans un jeu collectif en respectant les règles ;
- s'exprimer par des actions à visée artistique, esthétique ;
- **coopérer avec, écouter et respecter les autres.**



Disparition des compétences transversales, distillées un peu partout. C'est dommage

PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE

Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, **comme à l'étranger**¹. Dès le cours préparatoire, **une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral**.² Au cours élémentaire première année, l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression orales.

L'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire, ce qui implique de développer des comportements indispensables :

curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue.

Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

À la fin du CE1 les élèves doivent être capables de :

- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays.

Pour la progression, se reporter aux **programmes spécifiques** à chaque langue vivante étrangère ou régionale.

DÉCOUVERTE DU MONDE¹

Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs **grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques**.² Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant. Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant.

1. Si tant est qu'ils y aient mis le pied !

2. C'est nouveau ! Comment ? Quels outils et quelle formation des enseignants ?

Qu'en est-il des nombreux élèves, notamment en ZEP, qui maîtrisent déjà une autre langue à la maison ? Il est dommage que cette richesse ne soit pas prise en compte. Plus problème de la formation des enseignants ; comment transmettre le plaisir d'apprendre une langue étrangère si on ne la maîtrise pas un peu ? C'est notamment un problème pour l'allemand obligatoire en Alsace, pour des enseignants qui souvent ne veulent pas l'enseigner car ils ne le maîtrisent pas. Des intervenants formés sont bien utiles pour cela

Certes mais actuellement le CP n'est pas concerné par ces programmes spécifiques, alors comment faire?

1. GLOBALEMENT, on n'a pas enlevé grand-chose du programme précédent alors que l'horaire, lui, est sérieusement revu à la baisse : on va faire comment ?

2. On retrouve encore une fois l'idée selon laquelle tant qu'on ne sait pas lire, écrire, compter on ne peut pas accéder à d'autres savoirs ! On sait quand-même depuis longtemps grâce à de nombreux chercheurs, que le savoir n'est pas un empilement de connaissances, mais une spirale d'interactions

1 - Se repérer dans l'espace et le temps

Les élèves découvrent et commencent à élaborer des représentations simples de l'espace familier : la classe, l'école, le quartier, le village, la ville. Ils comparent ces milieux familiers avec d'autres milieux et espaces plus lointains. Ils découvrent des formes usuelles de représentation de l'espace (cartes, mappemondes, globe...).

Les élèves apprennent à repérer les rythmes tels que les saisons, les mois, l'alternance jour-nuit. Ils utilisent des outils de repérage et de mesure du temps : le calendrier, l'horloge. Ils mémorisent des repères chronologiques : grandes dates et personnages de l'histoire de France ; ils prennent conscience de l'évolution des modes de vie.

2 - Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

Les élèves repèrent des caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ; nutrition et régimes alimentaires des animaux. Ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives. Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et ils apprennent à respecter l'environnement. Ils distinguent les solides et les liquides et perçoivent les changements d'état de la matière. Ils réalisent des maquettes élémentaires et des circuits électriques simples pour comprendre le fonctionnement d'un appareil. Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.

À la fin du CE1 les élèves sont capables de :

- représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- appliquer des règles de sécurité et d'hygiène ;
- observer et mener des investigations ;
- échanger, décrire, comparer, questionner, justifier un point de vue ;
- commencer à s'approprier un environnement numérique.



Le repérage est logiquement déjà fait en maternelle voire dans les familles ! Il faudrait peut-être passer à autre chose à cette étape !

Pour quoi faire ? Si c'est de la mémorisation, ça n'a aucun rapport avec la compréhension de la chronologie. Laissons s'installer des repères spatio-temporels sûrs avant de faire cela ...

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.

Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. **Un premier contact avec des oeuvres** les conduit à observer, écouter, décrire et comparer.

1 - S'appuyant sur une pratique régulière, les arts visuels au CP et au CE1 conduisent les élèves à pratiquer différentes formes d'expression visuelle et plastique en visant à la maîtrise du geste et à l'effet esthétique, ainsi qu'à découvrir des productions artistiques du patrimoine passé et présent.

2 - S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons et sur l'écoute d'extraits d'oeuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la **justesse tonale**, à l'**exactitude rythmique**, à la puissance de la voix, à la **respiration et à l'articulation** ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, à connaître les grandes familles d'instruments (bois, cordes, cuivres, percussion), et à reconnaître quelques instruments à l'écoute d'oeuvres musicales (par exemple : piano, violon, guitare, trompette, tambour).

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des oeuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. **Selon la proximité géographique**, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

À la fin du CE1, les élèves doivent être capables de :

- s'exprimer par le chant, la danse, le dessin, la peinture, le modelage ;
- reconnaître et le cas échéant **décrire des oeuvres visuelles ou**

Ca se fait dès la maternelle !

Où est la visée esthétique, émotionnelle ?

Et les sources de financement, bien sûr !

Pour quoi faire ?
C'est très dense !

musicales préalablement étudiées ;

- distinguer les grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;

- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (par exemple compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et disposent de plus d'autonomie.

1- Ils découvrent les principes de la morale, qui peuvent être présentées sous forme de maximes illustrées et expliquées par le maître au cours de la journée (telles que "La liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui", "Ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'il me fasse", etc.) et prennent conscience des notions de droit et de devoir.

2 - Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle. Les enfants emploient les formules de politesse lorsqu'ils s'adressent à un adulte ou à leurs camarades, apprennent à utiliser le vouvoiement avec leur enseignant¹. Ils appliquent les usages sociaux de la politesse (ex. : se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte rentre dans la classe²) et coopèrent à la vie de la classe (distribution et rangement du matériel).

3 - Ils reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité (se laver les mains et les dents, éviter l'usage de produits inconnus ou de matériel réservé aux adultes). Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet. Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.

4 - Ils acquièrent une première compréhension¹ des symboles de la République et apprennent notamment à reconnaître la Marseillaise et à se lever lorsqu'ils l'entendent², le drapeau tricolore, le buste de Marianne, ou la devise "Liberté, Égalité, Fraternité".

Dans quelle optique ?

Les compétences des anciens programmes sont rappelées pour comparaison à la fin.

L'éducation civique se métamorphose en instruction civique et morale.

Dès le CP, on vise en premier l'obéissance, les réflexes du bon écolier : se lever quand un adulte entre dans la classe ou quand il entend la Marseillaise, les formules de politesse, le vouvoiement et les « maximes illustrées » de morale. « Coopérer à la vie de la classe », se réduit à effectuer les services de distribution et de rangement, on est loin de la coopération et de la vie de classe !

1. Ne s'agit-il pas plutôt d'une connaissance que d'une compréhension ? Sinon, ça risque d'être difficile pour eux.

2. Suffit-il de connaître tout cela pour devenir de parfaits citoyens ?

En quoi cela participe à l'instruction civique et morale ? Quid de l'éducation à la citoyenneté ? Les élèves ne peuvent accéder miraculeusement (ou plutôt à grand renfort de

À la fin du CE1 les élèves sont capables de :

- reconnaître les emblèmes de la République française ;
- appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- respecter les règles de sécurité et d'hygiène ;
- travailler en groupe, **pratiquer un sport collectif** et s'engager dans un projet.

bourrage de crâne) le jour de leur départ de l'école à une citoyenneté à laquelle ils n'auraient pas été préparés. L'élève que l'on décrit ici, habitué à obéir sans discuter ne sera pas un citoyen capable de prendre son destin en main. La préparation à la citoyenneté doit s'effectuer en faisant progressivement l'expérience de celle-ci. Cela n'a rien à voir avec l'inculcation de principes qu'on mettrait en réserve et que, le jour venu on appliquerait mécaniquement. Tout au long de la scolarité, les enseignants ont à promouvoir des espaces d'expérience démocratique.

Pour mémoire, les connaissances, capacités et attitudes travaillées et visées en cycle 2 selon les programmes de 2002 :

CONNAISSANCES :

Avoir compris et retenu :

- La signification des principaux symboles de la République ;
- les règles de la vie collective de la classe, de l'école ; savoir ce qui est interdit et permis dans la classe, dans l'école, dans les temps interscolaires ;
- le rôle des adultes de l'école ;
- des règles de sécurité (au niveau d'un enfant) :
 - . les dangers des principaux objets de la vie domestique et les règles de sécurité les concernant,
 - . les règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue, . les règles à respecter en cas de risque majeur ;
- comment réagir face à l'agression d'un adulte ;
- les numéros des centres de premiers secours, les numéros de téléphone de ses parents ;
- quelques gestes essentiels de premiers secours à la portée d'un enfant ;
- les principales règles de bonne nutrition, de l'activité corporelle.

CAPACITÉS

Être capable de :

- de respecter le règlement intérieur de la classe et de l'école, de participer à son élaboration ;
- de donner son opinion dans un débat réglé ;
- d'expliciter une situation de conflit en débat réglé, participer à sa résolution ;
- d'envisager les conséquences de ses actes avec l'aide d'un adulte ;

- de participer à un travail collectif, d'envisager les aspects d'organisation collective d'un projet ;
- d'appeler les secours à bon escient, y compris les numéros d'urgence ; d'effectuer quelques gestes simples de premier secours à sa portée.

ATTITUDES

- Respecter tous les membres de la communauté éducative ;
- acquérir le respect de soi et des autres, adultes et enfants, le manifester dans sa façon de parler ;
- avoir conscience de ses droits et de ses devoirs dans la classe, dans l'école ;
- respecter les différences chez autrui ;
- respecter les enfants de l'autre sexe dans ses mots comme dans ses actes ;
- respecter les lieux réservés aux enfants de l'autre sexe, respecter la pudeur ;
- commencer à faire la différence entre la vie à l'école et la vie privée (discretion à l'égard de soi-même et à l'égard des autres) ;
- en situation de conflit, engager une discussion, faire appel à l'adulte si l'on n'arrive pas à résoudre le conflit ;
- accepter les situations de travail collectif proposées à l'école quel que soit son rôle ;
- s'engager volontiers dans l'élaboration d'un projet collectif ;
- s'engager volontiers dans une action de solidarité en dehors de l'école. »

